



Université Lille 2
Droit et Santé



Institut d'Orthophonie
Gabriel DECROIX

ANNEXES

DU MEMOIRE

En vue de l'obtention du
Certificat de Capacité d'Orthophonie
présenté par :

Louise LAPLACE et Valérie NEVEU

Troubles de la communication chez les adultes avec autisme

**Enquête sur différents parcours de vie et prises en
charge orthophoniques de quatre adultes avec autisme**

Annexes

Annexe 1 : L'amendement Creton

L'amendement Creton

L'article 22 de la Loi n° 89-18 du 13 janvier 1989 (Diverses mesures d'ordre social) a modifié l'article 6 de la loi d'orientation en faveur des personnes handicapées du 30 juin 1975 et créé l'alinéa suivant dit "**amendement Creton**" :

« **I bis.** – La prise en charge la plus précoce possible est nécessaire. Elle doit pouvoir se poursuivre tant que l'état de la personne handicapée le justifie et sans limite d'âge ou de durée.

« Lorsqu'une personne handicapée placée dans un établissement d'éducation spéciale ne peut être immédiatement admise dans un établissement pour adulte désigné par la commission technique d'orientation et de reclassement professionnel, conformément au cinquième alinéa (3°) du paragraphe I de l'article L. 323-11 du code du travail, ce placement peut être prolongé au-delà de l'âge de vingt ans ou, si l'âge limite pour lequel l'établissement est agréé est supérieur, au-delà de cet âge dans l'attente de l'intervention d'une solution adaptée, par une décision conjointe de la commission départementale de l'éducation spéciale et de la commission technique d'orientation et de reclassement professionnel.

« Cette décision s'impose à l'organisme ou à la collectivité compétente pour prendre en charge les frais d'hébergement et de soins dans l'établissement pour adulte désigné par la commission technique d'orientation et de reclassement professionnel, conformément au cinquième alinéa (3°) du paragraphe I de l'article L. 323-11 précité.

« La contribution de la personne handicapée à ces frais ne peut être fixée à un niveau supérieur à celui qui aurait été atteint si elle avait été effectivement placée dans l'établissement désigné par la commission technique d'orientation et de reclassement professionnel. De même, les prestations en espèces qui lui sont allouées ne peuvent être réduites que dans la proportion où elles l'auraient été dans ce cas. »

Annexe 2 : Le courrier aux aidants naturels

Louise Laplace Valérie Neveu
adresse
adresse mail
numéro de téléphone

A , le

Madame, Monsieur,

Nous sommes deux étudiantes de quatrième année de l'Institut d'orthophonie Gabriel Decroix de Lille et nous réalisons notre mémoire de fin d'études sur la communication des adultes avec autisme. Il s'effectue sous la direction de Mme Marie-France Leman (médecin phoniatre et vice-présidente d'Autisme France) et Mme Diane Marichez (orthophoniste) et grâce au soutien des CRA.

Comme nous le savons, les troubles du langage et de la communication sont parmi les critères du diagnostic d'autisme. Suite au diagnostic, un suivi orthophonique serait nécessaire mais il n'est pas toujours présent. Ainsi, nous pouvons nous interroger sur les prises en charge mises en place à l'âge adulte.

Notre projet a pour principal objectif d'identifier la place de l'orthophonie dans la prise en charge des adultes avec autisme. Il s'articule en plusieurs étapes.

Tout d'abord, grâce à ce questionnaire adressé aux aidants naturels, nous tenterons de faire un état des lieux des différentes situations des adultes avec autisme dans le Nord-Pas de Calais et la Normandie.

Ensuite, nous effectuerons des recherches sur les pratiques orthophoniques utilisées dans d'autres pays auprès des adultes avec autisme.

Puis, nous sélectionnerons quatre adultes avec autisme afin de mettre en place ces activités sur une période de cinq mois.

Ensuite, nous analyserons les différents résultats issus des réponses aux questionnaires et des activités mises en place.

Enfin, nous créerons une page internet de sensibilisation et d'information sur les particularités et les potentialités des personnes avec autisme à l'âge adulte.

Nous avons besoin de votre aide pour récolter des informations afin d'avancer dans notre recherche. Ainsi nous vous adressons ce questionnaire. Il comporte des questions d'ordre général, des questions plus particulières sur la communication en expression (la compréhension étant subjective et difficile à analyser) et un espace libre d'expression. Vous pouvez nous retourner le questionnaire avant le 19 décembre 2011.

Dans le respect du secret professionnel, nous ne demandons que le prénom pour le côté humain, toutes les informations ne seront utilisées que dans le cadre de l'étude.

Nous sommes à votre disposition pour toutes informations supplémentaires.

En vous remerciant par avance de votre précieuse collaboration, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Louise Laplace et Valérie Neveu

par son comportement

* Au niveau alternatif:

- par gestes non codés
- par gestes codés ou par la LSF
- par échange d'images ou de pictogrammes
- par intermédiaire d'une synthèse vocale
- par écrit

* Au niveau verbal:

- par des mots isolés
- par des groupes de quelques mots
- par des phrases

18) Les interactions sociales réciproques

L'adulte avec autisme utilise t-il le regard pour entrer en contact:

- oui
- non

L'adulte avec autisme utilise t-il le regard pour maintenir l'échange:

- oui
- non

L'adulte avec autisme initie t-il parfois l'échange? oui non

Vient il vers l'autre pour lui demander quelque chose? oui non

Si oui, comment s'y prend t-il?

L'adulte avec autisme cherche t-il à partager ses intérêts, ses plaisirs avec autrui?

- oui
- oui, sur sollicitation
- oui, seulement avec ses proches
- non

19) Lecture/Ecriture

La personne avec autisme sait-elle lire: oui, aisément
 oui, mais avec difficultés et ou lenteur
 oui, quelques mots familiers
 non

La personne avec autisme sait-elle écrire? (papier/crayon ou ordinateur)

- oui, spontanément
- oui, uniquement sous dictée
- oui, seulement quelques mots
- non

20) Commentaires Libres:

Annexe 4 : La liste des fonctions de communication adaptée de Wetherby et Prutting

LISTE DES FONCTIONS DE COMMUNICATION ADAPTEE DE WETHERBY ET PRUTTING (1984)

1- DEMANDE D'OBJET

Définition : tout acte ou émission vocale utilisé afin de demander un objet tangible ou une personne qui ne sont pas nécessairement présents. L'enfant s'adresse à une personne ou s'intéresse à un objet; il attend une réponse.

Aide à la cotation: prendre en compte l'effet de la réponse qui lui est faite.

Exemples: - Dit « toupie » en tendant les bras vers la toupie.
- Vocalise sur un mode interrogatif en regardant un objet puis l'adulte, en tendant la main éventuellement.

2 - DEMANDE D'ACTION

Définition : tout acte ou émission vocale utilisé pour demander à quelqu'un d'effectuer une action; inclut le fait de demander de l'aide, les actions impliquant une autre personne ou celles qui mettent en relation une personne et un objet. La demande de l'enfant vise un objet et/ou une personne. L'enfant attend une réponse.

Exemples: - Tend les bras pour être porté.
- Prend la main pour entraîner l'adulte à faire quelque chose.
- Vocalise sur un ton interrogatif en regardent un objet hors d'atteinte.

3 - DEMANDE DE ROUTINE SOCIALE

Définition : tout acte ou émission vocale utilisé pour demander à quelqu'un de commencer ou de continuer à effectuer une interaction sociale de type ludique. Il s'agit d'un type spécifique de demande d'action faisant intervenir une interaction entre l'enfant et une autre personne. La demande de l'enfant vise un objet et/ou une personne et l'enfant attend une réponse.

Exemples: - Tend la balle à l'adulte.
- Initie un jeu de « coucou » ou « attrape-moi ».

4 - DEMANDE DE PERMISSION

Définition : tout acte ou émission vocale utilisé pour rechercher l'autorisation de quelqu'un dans l'accomplissement d'une action. La demande de l'enfant vise un objet et/ou une personne et l'enfant attend une réponse.

Aide à la cotation: ceci inclut que l'enfant va tendre à exécuter l'action.

Exemples: - Met la main sur la poignée de la porte et regarde l'adulte.
- Regarde un objet d'usage quotidien posé devant lui puis l'adulte, puis l'objet puis l'adulte.

5 - DEMANDE D'INFORMATION

Définition : toute émission vocale utilisée pour comprendre quelque chose ou sujet d'un objet ou d'un événement, inclut les questions « qu'est-ce que ? » « comment ? » « quand ? » « pourquoi ? » et les émissions vocales ayant l'intonation d'une question. L'enfant s'adresse à une personne et en attend une réponse.

Aide à la cotation : un regard isolé de toute émission vocale portant une telle demande sera coté à part à 5'.

Exemples :- Regarde et manipule un objet, puisse tourne ou vocalise vers l'adulte sur un mode interrogatif.
- Tout en jouant, pointe vers la porte et vocalise sur un mode interrogatif.

6 – PROTESTATION

Définition: tout acte ou émission vocale utilisé pour demander à quelqu'un de cesser une action non désirée; inclut le fait de résister à l'action d'un tiers et le rejet d'un objet offert. L'enfant vise un objet (ou un événement) et/ou une personne et attend une réponse.

Aides à la cotation: L'enfant attend un effet de son comportement. N'inclut pas les situations où l'enfant paraît ignorant d'une demande qui lui est faite.

Exemples : - Repousse l'adulte qui veut le porter.
- Regarde l'adulte qui lui propose un jeu, tape sur la table et va faire autre chose.

7 - RECONNAISSANCE D'AUTRUI

Définition : tout acte ou émission vocale utilisé pour montrer à autrui qu'on sait qu'il est présent; inclut les salutations. Les interpellations et les moyens utilisés dans la conversation pour marquer la politesse et les relations entre les personnes. L'enfant s'adresse à une personne et non à un objet; il attend une réponse.

Aides à la cotation: L'enfant attire l'attention d'autrui pour lui témoigner qu'il reconnaît sa présence ou son action. Un regard isolé portant une telle intention sera coté à part à 7.

8 - COMPORTEMENT POUR ATTIRER L'ATTENTION

Définition : tout acte utilisé pour attirer l'attention de quelqu'un sur soi. Cet acte est un geste qui peut ou non faire intervenir un objet à titre de support, ou un accompagnement vocal/verbal pour attirer l'attention sur ce qui est à l'origine de ce comportement. Le premier acte peut être fortuit, et l'enfant le répète quand il a compris qu'il attirait l'attention de quelqu'un. L'enfant s'adresse à une personne, pas à un objet; il attend une réponse.

Aides à la cotation: Connotation émotionnelle, affective perceptible avec risque de

débordement témoignant d'une relation d'insécurité de l'enfant dans l'interaction. Lorsque le regard est isolé de tout autre comportement et que l'enfant recherche auprès d'autrui une reconnaissance ou un commentaire à ce qu'il vient de faire, il est côté 8'.

Possibilité d'évoquer un lien et une progression entre les items 8,8',9 (cf 9). Ici, l'enfant tente d'attirer l'attention d'autrui sur lui par l'intermédiaire de ce qu'il fait.

Exemples: - Fait beaucoup de bruit avec un objet et regarde la réaction de l'adulte qui était occupé ailleurs.

- En dessinant, vient toucher de son pied le pied de l'adulte à plusieurs reprises et attend sa réaction.

9 - COMMENTAIRE POUR L'AUTRE

Définition: tout acte ou production vocale utilisé pour diriger l'attention de quelqu'un sur un objet ou un événement; inclut le fait de désigner du doigt, de montrer, décrire, informer et dénommer en interaction. L'enfant porte son intérêt sur un objet ou un événement et s'adresse à l'adulte; il attend une réponse.

Aides à la cotation: l'enfant tente de faire partager son intérêt pour quelque chose, qui peut être sa propre réalisation ou action. Climat de sécurité relationnelle sans débordement émotionnel.

Exemples: - Pointe vers un objet et vocalise sans intonation interrogative en regardant l'adulte.

- Vocalise et soutient une mimique de plaisir en regardant l'adulte faire quelque chose.

10 – COMMENTAIRE SUR SOI

Définition: toute émission vocale utilisée pour diriger vocalement ou verbalement ses propres actions; la production vocale précède immédiatement ou est concomitante du comportement moteur de l'enfant. L'enfant ne s'adresse pas à l'adulte mais s'intéresse à un objet ou à un événement; il n'attend pas de réponse.

Aide à la cotation: L'enfant qualifie son action, ce qu'il fait.

Exemples: - Dit « bien » ou applaudit après avoir réussi un puzzle et s'en va en chercher un autre sans manifester d'intérêt pour l'adulte.

- Vocalise en réalisant une tour de cubes sans intonation de demande et sans autre manifestation d'intérêt pour l'adulte.

11 - DÉNOMINATION, DÉSIGNATION POUR SOI

Définition: tout acte ou émission vocale utilisé pour focaliser sa propre attention sur un objet ou un événement en identifiant le référent. L'enfant ne s'adresse pas à une personne, mais s'intéresse à un objet ou un événement; il n'attend pas de réponse.

Aides à la cotation: l'enfant qualifie l'objet sur lequel porte son action ou auquel il s'intéresse; la référence à l'objet/l'événement est première.

Exemples: - Regarde et pointe vers une pièce du puzzle avant de la prendre, en

dehors de toute manifestation d'intérêt pour l'adulte.

- Dit ou répète « la quille » en donnant le sentiment de se saisir de ce mot et en s'en allant avec dans son coin.

12 - ACCOMPAGNEMENT VOCAL

Définition : toute vocalisation utilisée pour accompagner des schémas d'action familiers appliqués à des objets ; inclut les effets sonores et les vocalisations ritualisées produites synchroniquement avec le comportement moteur de l'enfant. L'enfant ne s'adresse pas à une personne mais s'intéresse à un objet; il n'attend pas de réponse.

Aides à la cotation: L'enfant scande vocalement son activité motrice. L'enfant qualifie l'action de l'objet qu'il manipule.

Exemples: - Fait « pot. pof. pof » à chaque rebondissement de la balle qu'il vient de jeter.

- Fait « ouh, ouh » en répétant son effort.

13 - RÉACTION ÉMOTIONNELLE

Définition : tout acte ou émission vocale exprimant une réaction émotionnelle à un événement ou à une situation; inclut les exclamations et expressions de surprises, plaisir, frustration, mécontentement, qui surviennent immédiatement après un événement repérable. L'enfant ne s'adresse pas nécessairement à une personne ; il peut tout autant s'intéresser à un objet, à un événement. Il n'attend pas de réponse.

Exemples: - Saute et applaudit en riant en face d'un événement.

- Pleurs/sursaut de surprise.

14 - RÉACTION AU CONTEXTE

Définition : toute production vocale émise par l'enfant pendant qu'il examine ou réagit à un objet ou à une partie du corps; l'intention de communiquer n'est pas évidente mais l'enfant concentre son attention sur un objet/partie du corps et paraît réagir à cet objet, Peut avoir une fonction d'entraînement ou d'auto-stimulation. Il ne s'adresse pas à une personne mais s'intéresse à un objet ou à une partie du corps; il n'attend pas de réponse.

Aides à la cotation: Expression vocale brève, sans tonalité émotionnelle particulière ni mimique associée, alors que l'enfant semble intéressé par quelque chose.

Exemples: - Dit « éééh » en montant sur le banc.

- Dit « mmh » en tirant sur son vêtement.

15 - VOCALISATION OU VERBALISATION NON RELIÉE À LA SITUATION

Définition : toute production vocale émise alors que l'enfant ne concentre son attention ni sur un objet ni sur une personne. L'intention de communiquer n'est pas évidente; remplit peut-être une fonction d'entraînement ou d'auto-stimulation. L'enfant ne s'adresse ni à une personne ni ne s'intéresse à un objet; il n'attend pas de réponse.

Aides à la cotation: Ni le partenaire ni l'observateur ne peuvent établir un lien entre le contexte et ce que dit l'enfant.

Exemple : - « Pipo, pipo » en entrant dans la pièce puis en dessinant.